



PRÉFET DE LA SAVOIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Chambéry, le 19/04/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sujet du communiqué

RN90 – Réglementation temporaire de la circulation pour l'entretien du tunnel du Siaix, Communes de Saint Marcel et Aime-la-Plagne

Direction interdépartementale des routes Centre-Est Service régional d'exploitation et d'ingénierie de Chambéry

Tél : 04 69 16 62 31
Mél. : srei-chambery.Dirce@developpement-durable.gouv.fr
Mél : pcom.sg.dirce@developpement-durable.gouv.fr

1/1

Immeuble La Villardière
228 rue garibaldi
69446 LYON Cedex 03



La direction interdépartementale des routes Centre-Est vous informe qu'elle va faire procéder à la maintenance des équipements du tunnel du Siaix, afin d'assurer la sécurité de l'ouvrage et des usagers qui l'empruntent.

Deux fois par an, des entreprises interviennent pour inspecter et assurer la maintenance du réseau électrique, des luminaires, de la signalisation et de la ventilation ainsi que pour réaliser un nettoyage complet du tunnel.

Pour permettre ces travaux, qui se dérouleront dans les deux sens de circulation et **uniquement de nuit**, le trafic sera réglementé ainsi :

- **du lundi 25 avril 2022 au jeudi 28 avril 2022 de 22h00 à 05h00**, le tunnel du Siaix sera fermé; une déviation des véhicules légers sera mise en place par la RD220 et la RD88 (Notre Dame du Pré). Toutefois, compte tenu de la géométrie de l'itinéraire, la déviation sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes ou d'une longueur supérieure à 5 mètres (hors véhicules de secours).
- **du jeudi 28 avril 2022 au vendredi 29 avril 2022 de 21h00 à 06h00**, les véhicules circuleront sur une voie unique de manière alternée dans le tunnel ; pour la sécurité des agents d'exploitation et des entreprises, la vitesse dans le tunnel sera limitée à 50 km/h ;
- en journée, la circulation sera rétablie dans les deux sens sur la RN90 et dans le tunnel du Siaix.

Nous vous invitons à la plus grande prudence sur la zone de chantier et vous remercions de votre compréhension.